Dolmen de Boussac est en 1988

PREFECTURE DE L'AVEYRON

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE L'ARCHITECTURE
Agence des Bâtiments de France
Culture-Environnement-Urbanisme
et Logement

LC/FR - 88/2272

RODEZ, le 16 DECEMBRE 1988

Rue François Mazenq
B.P. 725 - 12007 RODEZ CEDEX
Téléphone : 65.68.02.20

COPIE

MINISTERE DE LA CULTURE
M. le Directeur des Antiquités Préhistoriques
25 rue de la Dalbade
31000 TOULOUSE

O B J E T : Commune de St AFFRIQUE -

On vient de me signaler l'affaissement d'un dolmen sur la Commune de St AFFRIQUE. Après vérification, ce dolmen n'est pas Classé parmi les Monuments Historiques.

Il se situe sur la propriété de M. [redacted] près du hameau de BOUSSAC, près de la route dite "des Dolmens"(à 200 m environ) et à 50 m du chemin des poubelles.

Il était appelé "Dolmen des Crassous". Vous pourriez obtenir tout renseignement auprès de M. [redacted] au 65.99.07.18.

Signé [illegible]

COPIE A

- C.R.M.H. - 31000 TOULOUSE
- D. [illegible] - 12000 [illegible]
- [illegible] 12400 St AFFRIQUE

SAINT-AFFRIQUE le 21 Décembre 1988

Mr Louis CAUSSE
Service Départemental de
L'Architecture.
Rue François Mazenc
B.P.725
12007 RODEZ CEDEX

OBJET.
Dolmen de BOUSSAC Est
N° de site-12.208.002.AP.
Commune de St AFFRIQUE

Monsieur,

Suite à votre lettre du 16 courant, relative à l'affaissement du monument mégalithique en référence au présent courrier.

Nous avons pris contact avec le propriétaire du terrain à BOUSSAC,et avons convenu avec lui, de voir dés le printemps 1989,en concertation avec la D.R.A.P de TOULOUSE,les mesures qu'il conviendra de prendre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé,et vous prions de croire,Monsieur, en l'assurance de notre considération la meilleure.

Jean POUJOL

Conseiller Municipal de St AFFRIQUE
Correspondant de la DRAP pour le
SAINT AFFRICAIN.

COPIE à:

DRAP -31000 TOULOUSE

[redacted] - Boussac 12400 St AFFRIQUE.

Documentation à retrouver à : **Maison de la Mémoire**
6 place Paul Painlevé
12400 SAINT-AFFRIQUE
05 65 49 07 31